

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 49

Artikel: [Lettre]
Autor: Benoit, Eug.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

promesse qu'il louerait cette partie de son domaine, cas échéant.

En outre, un banquier de Lausanne a bien voulu promettre son concours en consentant à se charger, au besoin, de la tâche lourde et difficile de caissier du tir.

Le plateau de Malley, qui s'étend dès la ferme de ce nom à la Tuilerie de Renens, serait un endroit des mieux appropriés au but qu'on se propose. Non loin de la ville, traversé par la grande route, rapproché de la voie ferrée, qui pourrait avoir là une gare provisoire, ombragé par des arbres d'une magnifique végétation, bordé au midi par une crête d'où l'on peut contempler presque tout le bassin du Léman, cet endroit ne le céderait en rien à notre belle place de Beau-lieu, devenue insuffisante aux tirs fédéraux d'aujourd'hui.

Au tir cantonal d'Yverdon, la Société des carabiniers de Lausanne a, en conséquence, soumis son projet à l'assemblée générale de la Société des carabiniers vaudois, qui l'a approuvé à l'unanimité et chargé son comité de demander, pour Lausanne, à l'assemblée générale à Schwytz, le tir fédéral de 1869.

Si les vœux de nos tireurs se réalisent, chacun sait combien une pareille entreprise leur coûtera d'efforts et de dévouement, et combien le concours de la population lausannoise leur sera nécessaire. Puissent-ils, lorsque le moment sera venu, rencontrer partout de l'appui et de nombreuses sympathies!

L. M.

Réflexions d'un esprit désintéressé.

Un de mes amis, fort habile chasseur, possède un chien d'une intelligence remarquable. Cet animal est dressé à exécuter quantité de jolis tours; parfois son maître lui met sur le nez un morceau de sucre que le chien ne doit absorber qu'au commandement de : trois ! Or, un beau jour, le maître avait prononcé solennellement : une ! deux ! lorsqu'il fut appelé au dehors pour une affaire importante. Quand il revint, une heure plus tard, le chien était toujours immobile, avec le sucre sur le nez. Il n'avait pas osé y toucher, de crainte de fâcher son maître.

Ce préambule, en forme d'apologue, m'amène directement à la question du théâtre. J'ai, ainsi que beaucoup d'autres, le morceau de sucre sur le nez, et j'attends patiemment le mot sacramentel : trois !

Je sais bien que, dans le secret de son cabinet, maint architecte élabore maint projet plus ou moins réussi. Cependant je ne vois que des *plans fort beaux sur le papier*, et cela ne me satisfait qu'à moitié. Il y a, semble-t-il, des obstacles immenses, insurmontables, qui entravent cette entreprise. Examinons-les un peu ensemble, ami lecteur.

Une partie notable de la population lausannoise ne veut pas de théâtre. Et pourquoi ? C'est, disent ces gens timorés, qu'un théâtre est un foyer de démoralisation, une sentine de corruption qui empesteraient notre modeste capitale.

Nous admettons volontiers que le théâtre n'exerce pas sur les mœurs une très heureuse influence.

Le théâtre ne fera pas
Ce que les sermons n'ont pu faire.

Cela est bien sûr ; aussi ne faut-il pas lui demander d'améliorer une population. Mais le théâtre ne serait-il point nécessaire pour répondre à l'un des besoins les plus puissants de l'âme humaine ? Chaque homme, quelle que soit sa position, a une certaine dose d'imagination, et même certains goûts littéraires. Or, le théâtre est le seul moyen de satisfaire ces aspirations légitimes.

Les riches, les hommes instruits peuvent user d'une infinité de ressources qui sont constamment à leur portée. Il y a des cours publics, des séances publiques, des concerts, des livres, tout autant d'aliments pour l'imagination et pour le cœur. Le pauvre, l'ouvrier est privé de ces jouissances coûteuses ; le théâtre est le seul endroit où il puisse entendre parler correctement sa langue, où il puisse vivre d'une existence plus intellectuelle et plus artistique. Croit-on, peut-être, qu'en lui refusant ce plaisir, on le rendra plus pieux, plus moral, plus chrétien ? C'est une erreur grossière, condamnée en théorie et en pratique.

En effet, si l'on comprime l'une des facultés de l'âme, si l'on s'applique à détruire en l'homme l'image de Dieu, il en résulte fatalement un désordre, un manque d'équilibre. Bien plus, si l'on ne donne pas un aliment à chaque aspiration de l'âme, cette aspiration, qui voudra absolument trouver un objet, se portera, faute de mieux, sur les jouissances matérielles et grossières. Et si l'on réfléchit qu'une grande partie des classes ouvrières n'a pas d'autre éducation littéraire que le théâtre, on se convaincra bientôt que l'absence de ce divertissement est nuisible à la moralité.

En vain l'on voudrait combler la lacune à l'aide de cours publics ; ils sont un palliatif et non pas un remède ; ils s'adressent presque uniquement à l'intelligence, et c'est surtout le cœur qui demande à être satisfait. Et pensez-vous vraiment, vous, lecteurs austères, que la moralité ait gagné à Lausanne depuis l'abolition du théâtre ? Ceux qui le fréquentaient jadis n'y vont plus, c'est vrai ; mais ils hantent les cafés que le dernier numéro du *Conteur* a si judicieusement flétris, mais ils remplissent les Trois-Suisses et le Casino.

Au lieu de pièces à équivoques, ils entendent des chansons grivoises ; au lieu d'actrices, ils contemplent des dames fort décolletées, et cultivent en même temps Vénus et Bacchus.

C'est ainsi que, pour éviter un mal, on est tombé dans un mal pire encore ; disons-le bien hautement ; car nul n'osera nous contredire. Un théâtre, avec les plus mauvaises pièces possibles, est bien préférable à l'état de choses actuel.

Dans un numéro prochain, nous nous occuperons spécialement des obstacles matériels qui empêchent la construction d'un théâtre.

J. B.

Dommartin, 27 octobre 1866.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

On m'a communiqué hier un numéro de votre journal, celui du 29 septembre dernier, qui renferme un article intitulé : « Un pasteur de campagne. » J'ai toujours lu votre journal avec plaisir ; plusieurs fois, bien souvent même, j'y ai admiré dans vos articles

des qualités très estimables. Mais l'impression que j'ai reçue de la lecture de l'article auquel je fais allusion a été bien différente. Savoir conter agréablement est un fort joli talent; à lire des œuvres dans lesquelles l'esprit et l'imagination se donnent largement carrière, on éprouve du plaisir, et quel que soit leur caractère, qu'il plaise ou ne plaise pas, on rend hommage aux aimables qualités qui s'y font jour et on les admire. Mais lorsque, sous l'apparence d'histoire, on présente des inventions pures et simples, qu'on les donne comme la vérité, qu'on s'empare d'un nom pour le présenter sous une physionomie qu'il n'avait pas, lorsqu'on le dénigre et qu'on le rabaisse, l'intérêt disparaît et l'on dit: Ce n'est pas bien.

L'article de M. Catalan produit un pareil effet. L'auteur raconte deux historiettes; c'est son droit, mais il leur donne pour héros le digne M. Mellet. Or, le cœur de tous ceux qui ont connu M. Mellet se révolte contre une telle impudence, et c'est pour vous le dire que je prends la liberté de vous écrire. L'article de M. Meril Catalan est un tissu d'inexactitudes; sous l'apparence d'histoire, il nous donne des faussetés et des mensonges; il verse la calomnie sur un nom digne du respect de tous. Les inexactitudes et les invraisemblances sont nombreuses; je ne veux pas vous les énumérer toutes, ce serait long. Il me suffit de vous faire observer que l'auteur s'est légèrement trompé quand il place Thierrens dans le district d'Yverdon. Il ignorait que cette paroisse fait partie du district de Moudon et que c'était avec le receveur de Moudon que M. Mellet était en relations. — Cette circonstance diminuerait singulièrement la partie de l'acte de M. Mellet (s'il y avait quelque chose de vrai), puisque de Thierrens à Moudon il n'y a qu'une lieue.

Un autre point sur lequel j'attirerai votre attention, c'est que l'auteur semble ignorer que, dans les temples du canton de Vaud, il n'est guère d'usage de *claquer des mains* pendant le sermon. — Mais je laisse là les détails, quoiqu'ils pourraient nous donner la mesure du tout, pour prendre la question plus en général.

L'écrivain de l'*Almanach de la Suisse romande* semble vouloir ridiculiser le vénérable M. Mellet, puis ensuite le présenter comme un farceur, que sais-je encore. Cela remplit d'indignation tous ceux qui ont connu M. Rodolphe Mellet. M. Catalan n'est pas du nombre, on le voit sans peine, mais où prend-il donc le droit de s'emparer d'un nom respectable et respecté pour le livrer à la frivolité et pour en amuser ses lecteurs, en le couvrant d'une grotesque figure d'emprunt qu'il lui plaît de créer? M. Mellet, permettez-moi ces détails, était un homme distingué, un pasteur que l'on choisit comme modèle, qui unissait à la science et à la foi une piété rare et une charité exceptionnelle. La paie, puisque l'auteur trouve ce sujet intéressant, était presque entièrement consacrée à des œuvres de bienfaisance. Toutes les institutions charitables recevaient de lui de bonnes contributions suivant ses moyens, ce dont les feuilles publiques ont fait foi, et nul ne dira combien de malheureux il a soulagés de sa bourse. Sa prédication était remarquable, non pas tant par les qualités oratoires qu'il possédait pourtant largement, que par une sève évangélique toute particulière, par la connaissance approfondie des Stes-Ecritures et sa manière de la montrer et d'en faire profiter ses ouailles. Le temple de Thierrens était toujours rempli d'auditeurs. Non-seulement ses paroissiens venaient tous l'entendre, même les ivrognes, n'en déplaise à M. Catalan, mais encore on accourait de trois lieues et plus à la ronde; et je sais bien des personnes qui partant de villages éloignés, le dimanche, au point du jour, ne rentraient que le soir, après avoir entendu les deux prédications de M. Mellet, et parlaient encore aujourd'hui de ses sermons. Comment concilier tout cela avec le fait imaginé par M. Catalan? Il est possible que quelques pasteurs, oubliant que la chaire chrétienne n'est pas le tréteau d'un saltimbanque, se soient permis de semblables tours de force, mais une pareille habitude était bien étrangère au caractère de M. Mellet, si profondément imprégné de la grandeur et de l'importance du ministère. On remarqua, sans doute, dans ses dernières années, une délicatesse de conscience un peu exagérée, mais ce fait seul montre que le pasteur de Thierrens ne se serait jamais permis ce que l'auteur que vous citez a cru devoir inventer, ce que tous les amis de M. Mellet regardent comme une pure calomnie.

Après ces quelques mots, vous vous figurerez aisément l'impression qu'ont ressentie les amis de feu M. le pasteur de Thier-

rens, impression pénible au dernier degré. Son souvenir est encore vivant, et il n'y a pas longtemps qu'il n'est plus de ce monde. Il a deux frères pasteurs dans l'Eglise nationale, plusieurs parents, qui ont été péniblement affectés par l'article que vous avez publié. Laissons, si vous le voulez, le caractère ecclésiastique de M. Mellet, il n'en reste pas moins que c'était un homme de bien dans toute l'étendue du terme, et, vous le sentez bien, la mémoire de tels hommes ne doit pas être livrée à la risée des moqueurs, lorsqu'elle s'est conservée pure et digne. De tels hommes sont dignes du respect de tous, et le devoir de chacun, lorsque cette mémoire est attaquée, calomniée, est de protester hautement. Tel me paraît être mon devoir à moi, et je crois qu'il ne vous est pas complètement étranger. Aussi, est-ce avec confiance en votre loyauté que je viens vous prier d'insérer dans votre prochain numéro une rectification des faussetés, que vous ignoriez sans doute, mais que vous avez contribué à répandre.

J'espère, Messieurs, que vous ne me refuserez pas cette satisfaction bien légitime. Je ne suis du reste pas le seul à l'attendre, ses parents, ses nombreux amis, ses admirateurs, en éprouveront de la joie. Ne la leur refusez pas.

En vous adressant ces quelques lignes, j'ai l'honneur de vous assurer, Messieurs les rédacteurs, de ma considération distinguée et de mon dévouement.

Eug. Benoit fils, pasteur.

Ce n'est pas sans quelque surprise que nous avons reçu la lettre qu'on vient de lire, et cette surprise est d'autant plus légitime que l'article qu'elle condamne nous a paru faire plaisir à la généralité de nos lecteurs qui ont vu, dans l'anecdote de M. Catalan, quelques traits qu'on aime à retrouver dans le caractère vaudois.

Cependant, d'après les explications de notre honorable correspondant, nous avons tout lieu de croire qu'il y a eu inexactitude dans les faits racontés, et nous nous associons volontiers à sa généreuse indignation pour réfuter ce qu'il croit pouvoir nuire à la mémoire du digne pasteur mis en scène.

D'un autre côté, nous avons la conviction que le récit de M. Catalan est étranger à toute intention malveillante ou diffamatoire. Il a simplement voulu peindre un type, et, faute de le connaître parfaitement, il a, sans s'en douter, exagéré le coloris; voilà tout.

Cela dit, que monsieur B. nous permette de placer en regard de l'anecdote sur « la course de Thierrens à Yverdon, » une autre anecdote attestant qu'un homme aussi distingué que le vénérable pasteur de Thierrens avait aussi ses « délicatesses de conscience » et ne s'est pas montré moins scrupuleux à l'endroit de la vérité. Nous ne sachions pas cependant que le trait plein d'originalité qui fait le sujet du récit qui va suivre ait « jeté le ridicule » sur la mémoire de Johannes Kant.

Johannes Kant.

Vous n'ignorez pas, sans doute, que c'est Emmanuel Kant qui a découvert l'*Impératif catégorique*¹, mais peut-être ne savez-vous pas comment, bien avant le célèbre philosophe, sieur Johannes Kant obéit à ce fameux Impératif et obligea par là même des hommes farouches à le respecter. Ce Kant était docteur en théologie; il portait soutane noire, longs cheveux, longue barbe. Il enseignait à l'université de Cracovie; âme pure et serein, il pensait que c'est gain de souffrir l'injustice plutôt que de la faire. Il était parvenu à la blanche vieillesse, quand son cœur lui parla de sa chère Silésie,

¹ Terme philosophique désignant la voix de la conscience.